

DÉPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

COMMUNE
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION
23 Novembre 2018

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 22

Votants 24

OBJET :
**01. INDEMNITÉ DE
CONSEIL DU
RECEVEUR
MUNICIPAL.
RECONDUCTION DE LA
MESURE.**

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 04/12/2018

Reçu en préfecture le 04/12/2018

Affiché le 06/11/2018

ID: 059-215904664-20181129-01122018D01_AK-DE



L'an deux mil-dix-huit, le vingt-neuf NOVEMBRE

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

Étaient présents : M. DUYCK Joël, Maire-Président – M. DIDELOT Bernard – Mme BEURAERT-CEUGNART Martine – Mme BOULENGER-HAVEZ Delphine Adjoints – Mme CARREZ-DEWERDT Marie-France – M. BAUDRY José – Mme BILLIAU-BODELLE Marie-Françoise – Mme PLE-BOULENGUER Sandra – M. LEMETTRE Jean-Louis – Mme BOUVET Margaret – Mme COUSSEMAKER-DEBERDT Murielle – M. SERE Soarey Idriss – Mme ROUSSELLE-POTTIEZ Corine – M. PARENT Jacques – M. LORIDAN Bernard – Mme HAMELIN-DENANS Géraldine – Mme DI PENTA Anna – M. HUE Jean-Luc – Mme ADONEL Louise – M. LAPIERRE Julien – M. ASSEMAN Gabriel – Mme SOODTS Catherine Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSES : Mme DELOMMEZ-DUBOIS Marie-Angèle – Mme BORDEAU-MURA Charlotte **donnant délégations respectives** à M. DIDELOT Bernard – M. DUYCK Joël.

ABSENTS : M. KUJAWA Philippe – M. MARCINKOWSKI Claude – M. VERWAERDE Frankie – Mme CARON Sophie – M. DEBAECKER Yves.

M. DIDELOT Bernard a été élu Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'une indemnité peut être allouée aux receveurs municipaux, dans le cadre de leur mission de conseil et d'assistance en matière budgétaire aux communes.

En application des arrêtés interministériels des 16 décembre 1983 et 12 juillet 1990, cette indemnité est calculée en prenant pour base la moyenne des dépenses budgétaires des trois dernières années (soit pour 2018 : 842,22 € Brut pour Madame DANNET et 701,85 € Brut pour Monsieur GALLOIS).

Lors du changement du Comptable du trésor, une nouvelle délibération doit être prise.

Madame Nicole DANNET, ayant fait l'interim du 1^{er} février au 31 juillet 2018, puis Monsieur Dominique GALLOIS, Receveur Municipal, ayant pris ses fonctions à la Trésorerie de Merville, le 1^{er} août 2018, en lieu et place de Monsieur DUPONCHEL, le Conseil Municipal est invité à voter l'indemnité dont il s'agit, à son profit.

L'assemblée, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- la reconduction de la mesure ;
- d'allouer l'indemnité dont il s'agit au taux de 100 % à Madame Nicole DANNET, pour la période du 1^{er} février au 31 juillet 2018 puis à Monsieur Dominique GALLOIS Receveur Municipal à la Trésorerie de Merville.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Joël DUYCK

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.